



santé
famille
retraite
services

LETTRE A TOUTES LES CAISSES n° DAJI-2019-416

Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles

Bobigny, le 12/07/2019

*Objet : Dossier CNIL
Paiement des prestations sociales agricoles à l'étranger*

Madame, Monsieur le Directeur Général,
Madame, Monsieur le Directeur,

Je vous informe de la mise en conformité d'un traitement de données à caractère personnel, ayant pour finalité d'assurer le paiement des prestations sociales agricoles à l'étranger.

Toutes les caisses de Mutualité Sociale Agricole sont concernées par ce traitement.

Par conséquent, vous trouverez ci-joint copie de la décision de la CCMSA, qui devra être signée, puis publiée sur le site internet de chaque caisse, pendant toute la durée du traitement.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Directeur Général, Madame, Monsieur le Directeur, en l'assurance de mes salutations distinguées.

**Signée par la Directrice des Affaires Juridiques
et Institutionnelles**

Agnès CADIOU

Nombre de document(s) annexe(s) : 2
Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles
Dossier suivi par Catherine MARTINEZ
☎ 01 41 63 70 90